



Pour permettre une préparation correcte à l'examen du BP, voici la liste du matériel indispensable à chaque apprenti(e).

TRAVAUX PRATIQUES : Chaque semaine

POUR LES COURS DE PRATIQUE : (dès le premier cours) :

Ce matériel est obligatoire. Aucun prêt n'est à envisager et l'oubli de matériel entraînera une sanction.

*** 2 CAHIERS DE 60 VUES OBLIGATOIRES** (pas de classeur)

- * 1 chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou 1 porte vue pour protéger le livret d'apprentissage
- * 2 photos d'identité
- * 1 boîte de crayons de couleurs (simples) à laisser au salon
- * 1 crayon papier
- * 1 taille crayons
- * 1 règle
- * 1 stylo 4 couleurs
- * 1 séchoir à main professionnel
- * 1 pince à lisser
- * 1 fer électrique diamètre 25 mm
- * 1 cape de coupe indéformable
- * 1 boîte de lingettes désinfectantes
- * 1 tête malléable femme non crépue longueur 30 cm, cheveux 100% naturels surtout pas blonde (entraînement de base permanente/défrisage)
- * 1 tête malléable à chignon cheveux naturels (non plastique) longueur 45 cm belle qualité (ex : modèle caliven réf 1111, couleur de cheveux libre)
- * 1 tête malléable homme avec barbe
- * 1 étau métal adapté au modèle des têtes malléables
- * 12 pinces croco en plastique
- * 1 peigne démêloir avec manche à dents larges
- * 3 peignes à queue classiques
- * 1 peigne à queue double denture à crêper
- * 1 peigne à coupe carbone dents écartées
- * 1 peigne droit hercules ou Sagemann (rigide)
- * 1 peigne à fondu de nuque hercules ou Sagemann (souple)
- * 1 brosse pneumatique (piques terminés par boules)
- * 1 brosse à griffer
- * 1 brosse plate à chignon en sanglier (poils non synthétiques)
- * 4 sépare-mèches longs
- * 50 pinces plates à mise en plis
- * 1 paire de ciseaux droits
- * 1 paire de ciseaux sculpteurs
- * 1 rasoir tondéo TM (pour rasage) + lames
- * 1 rasoir type Feather + lames
- * 1 balai à cou
- * 1 vaporisateur
- * brosses rondes 1 ø 49 mm- 1 ø 38 mm- 1 ø 30 mm - 1 ø 25 - 1 ø 15 mm.
- * 1 bombe de brillantine + 2 bombes de laque fix. Moyenne, 1 cire, 1 gel
- * 2 bols, 2 pinceaux droits, 2 pinceaux biseautés
- * 1 paquet de filets invisibles ref 1734 (couleur cheveux de la tête)
- * 1 paquet d'élastiques à crochets (couleur des cheveux de la tête)
- * 1 crépon long, 1 crépon rond sans trou ø 15 cm ou 20 cm et 1 ø 10 cm (couleur des cheveux de la tête)
- * 250 gr d'épingles neige ondulées (couleur des cheveux de la tête) pas de petits paquets de 20 épingles
- * 250 gr d'épingles longues ondulées (couleur des cheveux de la tête) pas de petits paquets de 20 épingles
- * 250 gr de pinces fixe mèches kirbis courtes 5 cm (couleur des cheveux de la tête) pas de petits paquets de 20 épingles
- * 250 gr de pinces fixe mèches kirbis longues 7 cm (couleur des cheveux de la tête) pas de petits paquets de 20 épingles
- * 40 bigoudis à permanente **au choix** (ex : rollers)
- * 24 rollers orange, 24 rollers gris, 12 rollers bleu
- * 2 serviettes éponge
- * 1 boîte à casiers pour rangements des épingles
- * 1 boîte pour rangement de tout le petit matériel (peignes, brosses etc.)
- * 12 rouleaux velcro diamètre 21mm
- * 12 rouleaux velcro diamètre 28mm
- * 1 blouse noire, à boutonner, manches courtes, longueur mi-cuisses (si pas de blouse chez le fournisseur, se diriger vers des magasins spécialisés en habits professionnels tels que HABI PRO, 27 av des Anglais Cannes tel : 0493686335 Situé à la limite du Cannet, vous pouvez accéder au magasin par le Bd Carnot ou bien par le Bd de la République (habipro@habipro.com).

FOURNISSEURS : (liste non exhaustive, se référer aux pages jaunes pour davantage de fournisseurs)

- **DELORME** : 82 av de Nice, RN 7, 06800 CAGNES Sur MER Tel : 04 93 19 3 500 www.delorme.fr

- **PRO COIFFURE** : NICE, ANTIBES ou CANNES ou CANNES LA BOCCA www.procoiffure.fr

- **BAUMANN** : demander CHARLÈNE BRAUMANN Tel : 03 89 56 12 22 (info@groupe-baumann.com)

- **Boutique DIVA** : 2625 chemin de Saint Claude et chemin des Combes 06600 ANTIBES – Tel : 04 92 38 05 68

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- un classeur grand format avec gros anneaux (ouverture avec 1 levier)
- 200 feuilles simples grand format perforées
- 200 pochettes transparentes
- intercalaires (1 par matière)
- une trousse complète :
 - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
 - o 1 règle de 20 cm min
 - o 1 tube de colle
 - o 1 fluo
 - o 1 calculatrice simple (usage portable non autorisé)

- **Pour le dessin :**
 - o 1 crayon mine de plomb HB
 - o 1 crayon mine de plomb 2B
 - o 1 gomme blanche
 - o 1 taille crayon
 - o 1 feutre noir fin Hi-Fi
 - o 1 boîte de 18 crayons de couleurs aquarellables (surtout pas de crayons « Evolution en effet »)
 - o 1 Crayon de couleur Ocre jaune (l'acheter à l'unité s'il n'est pas dans la boîte).

LIVRES :

- Management d'un salon de coiffure Didier et Hervé Meyer GEP N°505 ISBN 978 2 84425 762 8
- Gestion et comptabilité d'un salon de coiffure (BP Coiffure 510) – Auteur H.MEYER, D.MEYER-EAN : 9782844257542 – ISBN : 978-2-84425-764-2 - GEODIF : G87095 – GEP : 510 – Type de produit : Pochette élève – Date de parution : Mai 2010 – Num édition : 2 – Nb pages : 344 Format : 21 x 29,5.
- Sciences appliquées : BP Coiffure S.Viale DELAGRAVE ISBN : 978-2-206-30240-9

Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction (voir règlement intérieur).

TENUE VESTIMENTAIRE DES APPRENTIS PENDANT LES COURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL :

Il est demandé aux apprenti(e)s de porter une tenue vestimentaire descente adaptée au monde du travail, c'est pourquoi **SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :**

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.